



Communiqué de presse
Sous strict embargo jusqu'au 28 février 2020 - 16h

Agroforesterie - Prairies & Parcours

Les lauréats nationaux 2020

24 agriculteurs et éleveurs récompensés pour l'excellence de leurs pratiques agro-écologiques et leurs démarches pionnières au Concours Général Agricole.

Les lauréats nationaux 2020 du *Concours des Pratiques Agro-écologiques du Concours Général Agricole* sections « Agroforesterie » et « Prairies & Parcours » **ont été dévoilés et récompensés le 28 février lors du Salon International de l'Agriculture, à Paris**, en présence du grand public et des autorités.

«Encourager des modes de production soutenables et économiquement performants, réconcilier une production saine et de qualité, en répondant aux attentes légitimes de la société pour une alimentation porteuse de valeurs et respectueuse de l'environnement, tel est le « contrat social » que relèvent, pour cette édition des 150 ans, les 392 éleveurs et agriculteurs candidats, engagés dans ce *Concours des Pratiques Agro-écologiques du Concours Général Agricole*» - Benoit Tarche, Commissaire Général du Concours Général Agricole.

L'Agroforesterie fait son entrée au Concours Général Agricole 2020 - 6 agriculteurs et agricultrices récompensé(e)s pour leur engagement en faveur de l'arbre agricole

Après une phase expérimentale réussie en 2019 avec 4 régions-pilotes, pour évaluer et rôder le processus de sélection, ce sont 10 régions qui ont participé (soit une soixantaine d'agriculteurs) à cette nouvelle compétition.

Les prix d'excellence agro-écologique section Agroforesterie distinguent les agriculteurs ayant les meilleurs modes d'intégration de l'arbre dans la gestion globale de leur exploitation agricole : préservation de la biodiversité, pollinisation, qualité de l'eau, paysage, contribution à l'autonomie, régulation du climat...

L'intérêt de l'agroforesterie sous toutes ses formes : les haies, prés-vergers, alignements d'arbres intra-parcellaires... est multiple pour les agriculteurs. Ce sont des pratiques de plus en plus attractives économiquement et écologiquement au service des rendements agricoles et d'apport de revenus complémentaires (consulter [le dossier de presse](#)).

Les lauréats nationaux 2020 - Concours des Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie catégorie "Implantation"

La catégorie "Implantation" récompense la meilleure parcelle (ou ensemble de parcelles) d'agroforesterie âgée entre 5 et 10 ans et ayant été mise en place par l'agriculteur candidat.

1^{er} **LA FABRIQUE VEGETALE, à Lumigny**
Territoire : Seine et Marne

Avis jury :
- Système agroforestier intégré, réfléchi, pointu, complet

(Ile-de-France)

Agroforesterie intraparcellaire en grandes cultures sur 38 ha.

100 ha de grandes cultures dont les céréales (20 variétés), les oléagineux, protéagineux/légumineuses, légumes de plein champs.

Pressage des graines de colza, chanvre et cameline à la ferme (pour l'ensemble de la production).

Commercialisation de farines issues de ses récoltes de blés, seigle, sarrasin

2^{ème} GAEC de la ferme d'en Gout, à Dourgne

Territoire : Tarn (Occitanie)

Système d'exploitation agro-écologique, tout en herbe, avec haies, parcours et bois pâturés

145 ha dont 85 ha de prairies, 40 ha de parcours, 20 ha de bois pâturés. 128 ha admissibles, 47 équins (20 ânes et 27 chevaux de trait), 100 brebis tarasconnaises.

Pommiers de variétés anciennes à proximité du bâtiment d'élevage.

Production d'agneaux bio en vente directe avec auto production fourragère et alimentaire sur prairies, parcours et bois pâturés.

Equins pour activités de tourisme équestre.

3^{ème} Exploitation de Yann Sauvaire, à Saint Jurs

Territoire : région Sud

Exploitation familiale bio

35 ha (de plantes à parfum, céréales, fourrages)

Production d'huiles essentielles et d'amandes

- Le jury a apprécié l'opérationnalité et l'interactivité de l'approche avec le territoire
- Le jury a souligné l'innovation très forte et réfléchie

Avis jury :

- *Système diversifié et complet, association de différentes formes paysagères*
- *Le jury a apprécié la multifonctionnalité, la valorisation de l'arbre sous toutes ses formes sur l'exploitation*
- *Le jury aurait souhaité bénéficier de davantage d'informations sur le fonctionnement de l'ensemble (réflexion sur la logique et l'intégration du système)*

Avis jury :

- *Bonne logique agricole cohérente d'intégration cultures-ovins-arbres*
- *Le jury souligne le caractère pionnier et la prise en compte de l'historique paysager*
- *Le système doit encore faire ses preuves sur le volet économique et la production des fruitiers*

Les lauréats nationaux 2020 – Concours des Pratiques Agro-écologiques - Agroforesterie catégorie "Gestion"

La catégorie "Gestion" récompense la meilleure parcelle (ou ensemble de parcelles) d'agroforesterie âgée de plus de 10 ans.

1^{er} GAEC des Chênes, à Plougouven

Territoire : Finistère (Bretagne)

120 ha (2 sites) – 90 % des surfaces en prairie

Production laitière – 90 vaches laitières

3 UTH

Avis jury :

- 1^{er} prix décerné à l'unanimité
- Le potentiel de valorisation du bois et la gestion aboutie ont été le plus fortement appréciés
- Apprécié les détails sur la gestion des haies (par ex. l'attention portée à la biodiversité)

2^{ème} Exploitation Agricole du Lycée nature de Coutances

Territoire : Manche (Normandie)

Surface totale : 83 ha. SAU : 72 ha

67ha en surface fourragère principale, 5 ha vergers

pommes, 7276 mètres de haie

116 bovins lait, (64 Vaches laitières)

11 Ha de bois

Bocage depuis 1968, et orientation gestion agroforestière intentionnelle depuis 2014

2011 à 2014, conversion agriculture bio

2017, mise en place du plan de gestion des haies

Gestion sylvicole intégrée dans le calendrier agricole.

Une production en agriculture biologique (lait, pommes).

Valorisation sur le site du bois et de la biomasse.

Avis jury :

- Le système complet, diversifié et intégré (arbres-animaux et haies-pommiers) a été apprécié
- Création d'un paysage très riche qui reflète bien les pratiques
- Excellente communication facilitée par la présence d'une personne (tiers temps) et d'un collectif dédiés au projet

3^{ème} Ferme du Grand Laval, à Montélier

Territoire : Drôme (Auvergne Rhône-Alpes)

Un verger avec de multiples espèces et espaces sur 2.5 ha (intégration des élevages, maraichage, fruits et d'aménagements « non productifs » (mare, ripisylve))

2,5 ha fruits (pommes, poires, abricots, figues, prunes, pêches)

14,5 ha en grandes cultures (céréales d'hivers, légumes secs (haricots, lentilles, pois chiches), oléagineux (tournesol, colza, caméline) et fourrages en fermage

100 brebis Shropshire et 180 pondeuses

Avis jury :

- Accent prononcé sur la diversité des espèces animales et végétales et la qualité de la forme des arbres, haies et prés-vergers
- Le jury souligne l'accent mis sur la biodiversité, peut-être au détriment d'un accent sur l'arbre
- Le jury souligne une bonne intégration dans le milieu socioéconomique local, même si la performance économique n'est pas encore démontrée

“Prairies & Parcours” : 18 éleveurs récompensés pour les propriétés agro-écologiques de leurs prairies dites “fleuries” au Concours Général Agricole.

Depuis 2014, le concours “Prairies & Parcours” du Concours Général Agricole (CGA) récompense le meilleur équilibre agro-écologique rendu par des prairies dites “fleuries”, dont les pratiques de l'éleveur sont cohérentes avec ses objectifs et les enjeux du territoire. L'obtention d'un prix d'excellence agro-écologique pour ces parcelles en prairies naturelles portent sur 7 catégories à contextes différents : pâturage exclusif (humide), pâturage exclusif (moyen ou sec), pâturage (et secondairement fauche), fauche (et secondairement pâturage, en plaine et piémont humide), fauche (et secondairement pâturage, en plaine et piémont moyen), fauche (et secondairement pâturage, en montagne et haute-montagne), fauche exclusive (plaine et piémont).

Ces pratiques agricoles valorisent et renouvellent la biodiversité sur les parcelles agricoles. La richesse floristique des herbages agit sur les caractéristiques gustatives et nutritionnelles des produits (viande, fromage, miel, etc.) et contribue à une production agricole de qualité, en même temps qu'elle contribue au maintien de la biodiversité (faune et flore). Un prix spécial apicole a été remis à une exploitation ayant la démarche la plus aboutie de mise en valeur et préservation des espèces mellifères (consulter [le dossier de presse](#)).

Les lauréats nationaux 2020 – Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours catégorie « Pâturage (exclusif) / Humide »

1 ^{er}	Chèvrerie des bords de Rance <i>Vallée de la Rance - côte d'Emeraude</i> Elevage chèvres laitières, en Bio 43 chèvres sur 15ha de prairies permanentes et 2ha de cultures Vente directe de fromage à la ferme	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none">- Parcelle humide pour le pâturage en été des chèvres laitières, ce qui la rend stratégique dans le système fourrager.- Conduite en pâturage serré qui valorise bien l'herbe en report sur pied.- Jeune éleveur volontaire pour utiliser cette parcelle pourtant pas très facile d'exploitation
2 ^{ème}	LA FERME DU BERET <i>Astarac</i> Elevage bovin viande, Nature et Progrès, Bio 55 vaches de race Limousine, 122ha de SAU, dont 50ha de PP et 46ha de PT Vente de veaux fermier et circuit court	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none">- Forte implication des agriculteurs par rapport aux enjeux du territoire, installation avec terre de lien.- Pâturage utile en été grâce au caractère humide, qui s'articule bien dans une exploitation située sur un coteau séchant.

Les lauréats nationaux 2020 - Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours catégorie « Pâturage exclusif / Moyen ou sec »

1 ^{er}	Jean-François Vasseur <i>Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale</i> Elevage bovin et ovin viande ; céréales 45 vaches Blondes d'Aquitaine, 70 brebis, sur 55ha de surface fourragère	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none">- La parcelle joue un rôle central dans l'exploitation par sa surface (8,5Ha), avec un pâturage en petits parcs tournant d'avril à fin août pour les brebis.- Pelouse en coteau calcaire riche en légumineuse et orchidées, avec des arbustes et des arbres bien valorisés. Les pratiques permettent évitent la fermeture du milieu de cette parcelle communale.
2 ^{ème}	Claire Andres <i>Parc naturel régional du Queyras</i> Production fermière de fromages de chèvre au lait cru 60 chèvres sur 15ha de PP et 35ha d'estive	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none">- Faible productivité, mais cohérente pour le milieu. Parcelle proche de l'exploitation, pâturé au fil, avec un ombrage intéressant en été. L'éleveuse ajuste ses pratiques chaque année pour valoriser la diversité qui est remarquable, avec une alternance du pâturage début ou fin de printemps suivant les années.
3 ^{ème}	Mayeul Géry <i>Parc naturel régional du Vercors</i> Elevage bovin viande en Bio Vente de femelles reproductrices et mâles en viande en vente directe 12 vaches et la suite, 50ha de prairies et	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none">- Pâturage avant et après la montée en estive qui valorise bien la ressource malgré la pente.- Diversité faune et flore remarquable- Valorisation locale intéressante en lien avec la qualité des herbages

Les lauréats nationaux 2020 - Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours catégorie «Pâturage (et secondaire fauche)»

1 ^{er}	SCEA Trouart	<p><i>Baie de Somme - Plaine maritime picarde</i> Elevage Bovin lait et viande 55 vaches laitières Prim'Holstein 71ha de surface fourragère (dont 45 ha de prairies), système fourrager herbe/maïs</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétation en mosaïque à la fois précoce et tardive est bien valorisée avec un pâturage estival, tournant sur 4 parcelles. - Forte biodiversité, les pratiques contribuent à la conservation des habitats naturels et du paysage remarquable de la Baie de Somme
2 ^{ème}	GAEC Ferme du Bas Verger	<p><i>Marais de Grand Lieu</i> Elevage bovin viande et porc 75 vaches, 220ha de SAU dont 150ha en marais</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ferme qui s'appuie essentiellement sur des surfaces de marais avec un troupeau compétent pour les valoriser. - Milieu à forte contrainte mais bien géré par le pâturage tournant avec des résultats remarquables sur la croissance des veaux à la pâture Le pâturage aide à la lutte contre des espèces envahissantes (jussie)
3 ^{ème}	EARL du Martinet	<p><i>Petite Montagne</i> Elevage bovin viande et caprin lait Vente en directe de produits caprins ; Pension de bovins 92ha de SAU tout en herbe</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Forte motivation de l'éleveuse à maintenir l'ouverture sur cette parcelle en pente à proximité de la ferme. - Parcelle utilisée par des génisses, avec une très bonne diversité et qualité fourragère

Les lauréats nationaux 2020 - Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours catégorie «Fauche (et secondairement pâturage) / Plaine et Piémont / Humide»

1 ^{er}	EARL Ferme de Mareil	<p><i>Estuaire de la Loire</i> Elevage bovins viande Bio 120 vaches, 250ha, dont 220ha en marais Vente directe de viande</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Place importante du marais dans l'exploitation. - Foin de qualité pour les vaches à forts besoin grâce à la diversité remarquable de la flore. La conduite du pâturage en automne améliore la qualité du foin. - Fauche assez tardive favorable à nidification de certains oiseaux prairiaux.
2 ^{ème}	Pierre Faillenet	<p><i>Loue Lison</i> Elevage bovin viande 50 vaches sur 70ha d'herbe Vente broutards</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion remarquable d'une zone bocagère, avec des objectifs très clairs de l'éleveur pour ne pas dégrader la diversité. - Parcelle proche de l'exploitation et pourtant très riche en flore. La fauche tardive produit un fourrage de qualité pour les brebis en hiver et assure aussi la nidification des oiseaux dans la prairie.
3 ^{ème}	EARL de la Touche Saint Joseph	<p><i>Marais de Vilaine</i> Elevage bovin viande 140 UGB, 170 ha Broutard, vente directe à la ferme viande du Pays de Redon et de Vilaine</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La souplesse d'exploitation est bien valorisée par la fauche tardive et le pâturage en fin d'été. L'éleveur a confiance dans la valeur alimentaire du foin. - Maintien d'habitats liés au pâturage, alors que cette pratique a disparu du territoire. Milieu très contraignant avec une diversité forte.

Les lauréats nationaux 2020 – Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours catégorie «Fauche (et secondairement pâturage) / Plaine et Piémont / Moyen»

1 ^{er}	Ferme Attali	<p><i>Vallée de la Sauer</i> Elevage ovin viande 54 brebis sur 14ha Vente agneau, laine ; Marque valeurs Parc et conversion en bio</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Petite ferme de 14ha SAU, avec une bonne recherche de valeur ajoutée, qui maintien des prairies permanentes dans une zone largement mise en culture - Rôle important de cette parcelle dans le système d'alimentation, avec 6TMS/ha (4T pour la fauche fin juin + pâturage des brebis en décembre). - La présence de bosquets et d'arbres fruitiers renforce l'intérêt pour la faune sauvage. Valeur mellifère importante, ruches proches de la parcelle.
2 ^{ème}	EARL d'Alba		<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éleveurs ont redimensionné la taille du troupeau en

	<i>Arize Lèze</i> 60 chèvres alpines 5 juments mérens 3 vaches normandes, conversion Bio 47ha prairies et parcours, 3ha de céréales pour le troupeau Vente directe fromage de chèvre	fonction du potentiel fourrager pour gagner en autonomie, dans un contexte d'intensification des pratiques sur le territoire. - Parcelle centrale pour le pâturage. Les pratiques valorisent bien les atouts de la diversité (buissons pâturés, fruitiers) et le pâturage des chèvres assure l'ouverture du milieu en pente.
3 ^{ème}	Geneviève Bertrand <i>Plateau ciselé du Ségala</i> Elevage ovin viande 130 brebis sur 25ha	Avis jury : - Parcelle importante pour le système d'élevage, avec une qualité du foin et une biodiversité remarquable. - Les pratiques assurent la lutte contre l'embroussaillage - Le gardiennage au pâturage évite le surpâturage et permet de nourrir des animaux à forts besoins.

Les lauréats nationaux 2020 - Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours catégorie «Fauche (et secondairement pâturage) / Montagne ou Haute Montagne»

1 ^{er}	Bernard Prunières <i>Plateau de l'Aubrac</i> Elevage bovin viande à l'herbe Bio Broutards maigres Aubrac Vaches de réforme en filière bio 30 Vaches allaitantes, 57ha	Avis jury : - Petite exploitation en double activité, cohérente dans le territoire pour valoriser les herbages. - Parcelle proche de l'exploitation incluse dans un îlot de 12ha facilitant la fauche et le pâturage tournant. Forte richesse floristique et faunistique dans la parcelle et au bord (cours d'eau, murets). - Fauche tardive qui assure un tiers du foin de l'exploitation. Pâturage adapté au fil ou tournant suivant les besoins.
2 ^{ème}	GAEC de la Ferme des Cabrioles <i>Champsaur - Parc national des Ecrins</i> Elevage de chèvres laitières Bio ; marque Esprit Parc National 50 chèvres sur 30ha de prairies et parcours Vente directe de fromage	Avis jury : - Parcelle stratégique dans l'exploitation avec une diversité floristique remarquable bien valorisée par la qualité des fromages de chèvres. - Parcelle en forte pente rendant la fauche difficile. C'est la plus grande parcelle de la ferme (1ha !) - L'éleveur installe un séchage en grange, mais il est conscient du risque d'avancer les dates de fauche pour la diversité.
3 ^{ème}	Hubert Briois <i>Ouest stéphanois et gorges de la Loire</i> Elevage ovin viande et volaille, en vente directe 45 vaches, 92ha de prairies	Avis jury : - Situation périurbaine, contexte difficile pour maintenir l'activité d'élevage, avec des animaux au pâturage à toutes les saisons. - Cette grande parcelle contribue au stock et au pâturage hivernal. - Forte diversité avec présence de haies, mare, etc...

Les lauréats nationaux 2020 - Concours des Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours catégorie «Fauche exclusive / Plaine et Piémont»

1 ^{er}	GAEC de Villequemoy <i>Vallée du Cher</i> Elevage de chèvres laitières et bovins allaitants Fromage AOP Selle-sur-Cher Vente directe et grossistes 600 Chèvres ; 20 Vaches allaitantes	Avis jury : - Grande parcelle de 8ha, qui a un rôle stratégique dans le système d'alimentation pour produire un très bon foin pour les chèvres laitières. - L'éleveur revendique le bon équilibre entre productivité et diversité et choisit de ne pas intensifier les pratiques pour maintenir cette qualité.
-----------------	--	--

Les membres du jury national 2020

Les membres du jury national 2020 – Catégorie Agroforesterie

- Philippe Noyau, président du jury, agriculteur et élu APCA
 - Jacques Tassin – écologue, CIRAD de Montpellier
 - Mathilde Rue – chercheuse doctorante, université Toulouse 2
 - Anne-Sophie Rios – chargée de mission Breizh bocage à l'EPAGA, Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne
 - Marie Gosme – chercheuse en agroforesterie, INRAe
- Secrétaire national du jury : Christophe Pinard, Commissaire principal, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Les membres du jury national 2020 – catégorie Prairies & Parcours

- Philippe NOYAU, président du jury, agriculteur, APCA
- Sylvie GRANGER, agronomie et environnement, INRA AgroSup Dijon
- Jean-Luc GAYET, agronomie, CA Loire Atlantique
- Sarah MIHOUT, système d'élevage, Scopela
- François PRUDHOMME, milieu naturel, CBN Pyrénées et Midi Pyrénées
- Matthieu FRANQUIN, agriculture-environnement, Syndicat Mixte Baie de Somme
- Laurence CURTET, faune sauvage, OFB
- Secrétaire : Philippe Mestelan, Scopela

Le Concours est organisé par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF), l'Institut national de la recherche en agriculture, alimentation et environnement (INRAe), l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Association française arbres champêtres et agroforesteries (Afac-Agroforesteries), Scopela, Comexposium, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) et le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES).

Le Concours bénéficie du soutien de la Confédération nationale de l'élevage (CNE), RTE France, GRTgaz, la Fondation Yves Rocher, Vrai, La Boulangère Bio, le Fonds Archimbaud, Accor.

Pour plus d'informations : <https://cutt.ly/WrA7Xai>

CONTACT MEDIAS - AGENCE TERRE MAJEURE

Sophie FREDERIC – Tél. 06 20 34 12 16 – s.frederic@terremajeure.com



COMEXPOSIUM

